



# Déclaration liminaire

## Comité technique ministériel Alimentation

4 mars 2021

Monsieur le Directeur général,  
Monsieur le Secrétaire général adjoint,

L'Alliance du Trèfle se félicite que le CTM spécialisé alimentation se réunisse enfin après de longs mois marqués par les événements sanitaires (Influenza aviaire, Brexit...), mais surtout l'épidémie de Covid-19, qui a profondément bouleversé le quotidien des agents et des structures, avec pour beaucoup d'agents la découverte du télétravail dans des conditions très hétérogènes, surtout en termes de connexions informatiques, et pour d'autres, comme les contrôleurs en abattoir, la poursuite de leurs missions dans un environnement dégradé et anxiogène. Elle regrette que cette instance n'ait pas été réunie en 2020.

Le plan stratégique et la réorganisation de la DGAL ont été élaborés jusque-là sans réelle association des services déconcentrés qui mettent en œuvre les politiques de la direction.

Or, l'amélioration du travail de la DGAL et des relations avec les directions départementales et les SRAL ne peut se faire qu'en les évoquant avec eux, sans cela le fossé entre l'administration centrale et les services déconcentrés continuera à se creuser.

Pour l'efficacité du contrôle de la chaîne alimentaire, il est absolument nécessaire de déterminer qui fait quoi et comment dans les 3 échelons (administration centrale, niveau régional, niveau départemental).

Un autre sujet sera abordé aujourd'hui, celui de la Mission inter-inspection sur les contrôle SSA, nième mission sur le sujet, nième lueur d'espoir qui s'éteint... Pour l'Alliance du Trèfle, la police unifiée est la seule solution pour assurer avec efficacité et efficience, et sans dysharmonie, le contrôle de la chaîne alimentaire. Une unification, à tous les niveaux, aboutirait à davantage de lisibilité, de transparence sur l'élaboration des textes, l'organisation et la mise en œuvre des contrôles, comme sur la gestion des alertes en France. Cela répondrait donc à des attentes des consommateurs, des citoyens, mais aussi des professionnels.

Sur le Brexit, même si persistent de nombreuses interrogations et inquiétudes des agents, que nous développerons lors de l'examen du sujet, l'impossibilité pour 5 équipes d'assurer le travail organisé pour 8 dans certains PCF, ainsi que le sous-effectif effrayant du SIVEP central, nous tenons à souligner la qualité des documents de communication et les efforts sur la formation et l'appui réalisés par l'ensemble de la SDASEI.

Concernant la certification à l'export, l'Alliance du Trèfle signale que son impact réel sur l'activité des services ne pourra être connu qu'à la fin de l'année 2021 du fait de sa mise en place progressive et d'une généralisation à tous les produits au 1<sup>er</sup> juillet. D'autre part, les vétérinaires et inspecteurs certificateurs sont confrontés à l'obligation d'instruire et de signer des certificats en anglais non traduits.

Plus globalement sur l'activité de certification à l'export et aux mouvements intracommunautaires, l'Alliance du Trèfle alerte sur la complexité accrue du dispositif qui nécessite la maîtrise de trois outils informatiques : Traces, TracesNT et Expadon 2.



Face à la stagnation des effectifs hors Brexit et à l'épuisement des équipes aussi bien en administration centrale qu'en services déconcentrés, il est indispensable que des décisions soient rapidement prises afin d'identifier les missions à pérenniser. D'autant que le plan de relance vient aggraver la situation.

Les services se demandent aussi comment ils vont pouvoir assurer leurs missions avec une diminution de 13,5 % des crédits des BOP 206 régionaux en 2021.

La création des SG communs départementaux a entraîné le départ de 221 ETP (soit plus qu' initialement prévu) du programme 206 des DDPP et des DDCSPP vers ces structures. La répartition des effectifs qui restent dans les DDI pour effectuer les fonctions support est très hétérogène.

Les agents des SGCD qui doivent continuer à communiquer avec les DDI, n'ont plus les mêmes outils informatiques, ni d'accès aux agendas partagés y compris les cadres de proximité, censés faire la liaison entre le SGCD et les DDI !